

Coordination dimensionnelle internationale

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **38 (1966)**

Heft 1

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-125962>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

méditerranéennes elle représente même l'attraction touristique principale. Elle est soumise presque dans tous les pays à des prescriptions légales spéciales. De cette façon, la protection traditionnelle de la faune marine raréfiée est renforcée et élargie, ainsi que cela ressort des recherches biologiques. Cependant, malgré tout cela, il arrive assez souvent que des touristes dépassent les limites permises, pêchent plus que ce qui est autorisé, ou se rendent dans des zones réservées. La propagande touristique, lorsqu'elle souligne les attractions de la pêche sportive d'une région déterminée, omet souvent de publier les informations nécessaires en ce qui concerne la défense de pêcher certaines sortes spéciales de poissons et la protection intégrale de certaines régions de pêche.

Ici se pose un problème de protection de la nature. En effet, à cause du grand nombre de zones de pêche et de leur dispersement, il est pratiquement impossible de contrôler tous ceux qui, intentionnellement, se servent de moyens et d'engins nuisibles et défendus.

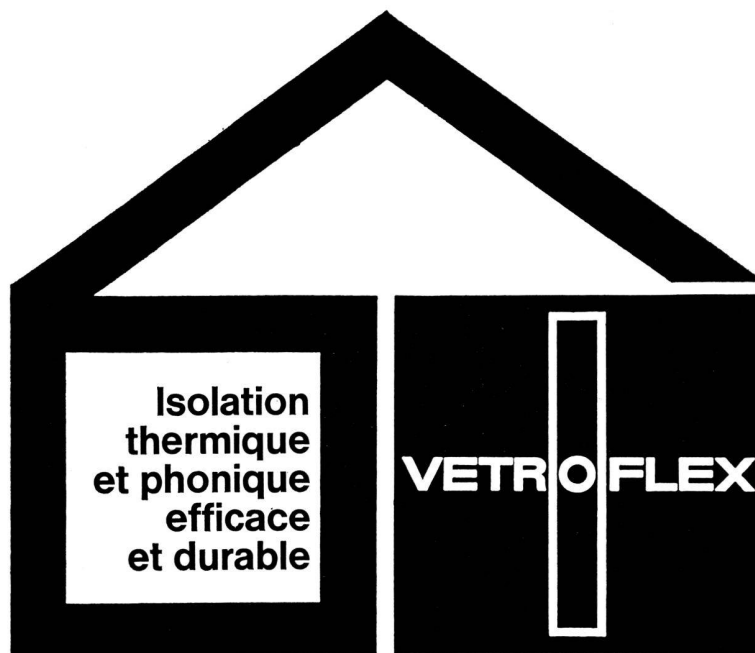
De tels problèmes se posent sans cesse. Ils projettent la lumière sur les obstacles qui s'opposent au développement touristique normal de certaines localités et, d'autre part, sur les dangers qui menacent l'intégrité des éléments naturels les plus recherchés des régions méditerranéennes. C'est pourquoi il faut trouver une solution favorable à l'aménagement de ces régions et planifier la construction de nouvelles régions.

Coordination dimensionnelle internationale

Après avoir pratiqué depuis des années la coordination modulaire – nous rappelons simplement le système bien connu de construction d'écoles CLASP – les constructeurs anglais ont adopté aujourd'hui le module dans un projet de normes de la British Standard Institution (BSI). Dans les pays du système métrique on a été quelque peu surpris en voyant que cet institut n'a pas introduit, comme le faisaient jusqu'ici les pays du système pied/pouce, le module usuel de 4", mais les modules suivants :

un module de base de	10 cm.
un grand module de	30 cm.
un submodule de	5 cm.
un submodule de	2,5 cm.

C'est bien là une claire révélation de la volonté de passer au système métrique. On peut commenter la nouvelle en ajoutant que le Royal Institute of British Architects (RIBA) emploie depuis assez longtemps, dans ses publications, les deux systèmes de mesures simultanément, pour préparer à l'avance ses lecteurs au changement



FIBRES DE VERRE S.A.

1002 Lausanne, 3, chemin de Mornex, tél. 021-22 42 92

prévu. Le RIBA publiera cette année encore un ouvrage sur «La Coordination modulaire dans le Bâtiment» (Coordination of Dimensions for Buildings), qui servira vraisemblablement de manuel de base au projet de norme cité ci-dessus.

On sait que la République fédérale d'Allemagne est le seul pays dont la normalisation se base dans le bâtiment sur le système octamétrique (unité de mesure = 12,5 cm.). Mais l'application de ce système, d'une façon singulière, se limite au gros œuvre. Pour les finitions on se sert, en harmonie avec la normalisation de tous les pays étrangers, du module de 10 cm.; on peut penser qu'on a voulu faire par là une concession à la coordination dimensionnelle internationale, en se basant sur l'idée que, de toute façon, les éléments de finition ont seuls de l'importance pour le commerce international. Cela donne l'occasion d'employer pour le gros œuvre et les finitions deux systèmes de dimensionnement différents et, d'autre part, que les éléments du gros œuvre eux aussi feront, de plus en plus, l'objet d'un commerce au-delà des frontières. Le procédé qui consiste à combiner de la façon décrite ici deux systèmes différents de dimensionnement, se révèle encore irrationnel par la constatation qu'en Allemagne certains producteurs emploient, malgré les normes, le système octamétrique pour les pièces de finition également (cela probablement surtout dans le marché intérieur), tandis que d'autres s'en tiennent aux dimensions modulaires. C'est le cas pour trois produits que nous avons découvert par hasard dernièrement sur le marché suisse: le programme de meubles BMZ (unités d'armoires et d'étagères d'un système de construction par éléments interchangeables) est basé sur une trame de 30 cm.; le programme de cuisines de la Maison Bosch se base sur les dimensions de 60 x 60 x 85 cm. (la hauteur de 85 cm. devrait être considérée comme dépassée au point de vue de la physiologie du travail); enfin, les grandes plaques céramiques «ceraflotte» pour revêtements de planchers et de parois sont fournies en largeurs de 60 cm.

Préfabrication

Dans la publication «Wirtschaftlich bauen» (Construire économiquement) 1965/2 (Editeur: Bauverlag GmbH, Wiesbaden) parut un article de l'ingénieur E. Brocher sur l'«Exécution de joints et procédés d'ajustage pour parois extérieures en grands éléments préfabriqués» (Fugenaus-

La meilleure
PORTE ISOLANTE
avec joints automatiques
Système EICHENBERGER Brevet
PORTES NEUVES OU EXISTANTES TRANSFORMÉES
MENUISERIE
Max Locher
Lausanne Ch. du Levant 157 Tél. 28 68 62

Normes

Göhner

Fenêtres

Cuisines

Portes



Demandez nos listes de cotes et nos prospectus

Maurice Guyot SA 1844 VilleneuveVD tél. 021 60 12 92,
Norba SA 5 av. d. Rosemont 1200 Genève tél. 022 36 32 88,
Norba Sàrl 11 rue Plaenke 2500 Bienne tél. 032 2 05 68,
Ego Werke AG Altstätten SG
Succursales à Berne Bâle Lugano Landquart Zoug Frauenfeld,
Ernst Göhner AG Zurich, Werner Geisser SA St-Gall. F f

E. Canova S.A.

Citernes - Chaudronnerie - Serrurerie

«Brûleurs Cuenod
depuis 1929»

Lausanne
Pavement 79
Tél. (021) 32 17 33

Ed. Cuénod sa

Travaux publics et bâtiments, sols industriels «Korodur», réparation et entretien d'immeubles, gypserie, peinture

Genève

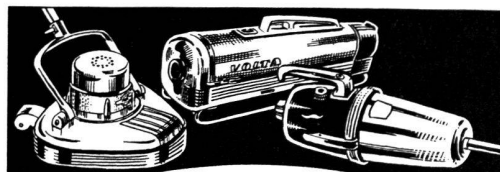
bildung und Justierverfahren bei Aussenwänden aus raumgrossen Fertigteilen).

Dans le bulletin CIB 1965/1 (CIB, Rotterdam) ont paru deux courts rapports de la Station britannique de recherche du bâtiment sur les «problèmes de joints des éléments de façade» et sur «les joints structurels dans la construction préfabriquée en béton», tandis que l'Institut norvégien de recherche du bâtiment s'est occupé de «la pénétration de la pluie et l'exécution des joints dans les parois extérieures». Deux chercheurs américains parlent des «exigences et caractéristiques des matériaux de bourrage d'élasticité permanente». A l'Institut d'études et de standardisation de Prague est due la contribution sur «l'épaisseur des joints dans les éléments de façades et leurs tolérances». Toutes ces communications sont publiées en langue anglaise.

45

Concours de la Communauté européenne du charbon et de l'acier

La Haute Autorité de la CECA a ouvert un concours à deux degrés pour recueillir des projets d'unités d'habitation préfabriquées. Le degré d'industrialisation doit être adapté à une production annuelle de 10 000 logements. L'emploi de l'acier est obligatoire au moins pour les éléments porteurs et les dalles, de même que pour les châssis des portes et des fenêtres. Peuvent participer au concours tous les spécialistes du métier. Les conditions du concours peuvent être demandées à la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier à Luxembourg.



Pour toutes installations et appareils électriques adressez-vous aux

Entreprises Electriques Fribourgeoises

Fribourg	Tél. (037) 261 61
Châtel-Saint-Denis	(021) 56 71 10
Château-d'Œx	(029) 4 64 15
Romont	(037) 5 23 31
Payerne	(037) 6 27 27

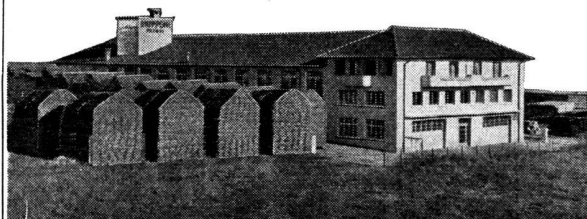


Lausanne
Rue Saint-Martin 3
☎ 23 45 67

Morges
Rue Saint-Louis 4
☎ 71 37 64

Ami Boulaz
Société anonyme
Chauffages
tous systèmes

Genève
Rue de Hesse 1
☎ 26 26 93



GIUPPONE FRÈRES

Entreprise de menuiserie

LAUSANNE-MALLEY 16 Tél. (021) 24 01 61

CONSTRUCTIONS
MÉTALLIQUES

GARZETTA

& C^{ie}
Carouge-Genève

Pour écrire correctement vos textes procurez-vous le

guide du typographe romand

Il résout les problèmes concernant toute rédaction littéraire ou publicitaire. Prix : Fr. 15.—
Héliographia S. A., Tivoli 2, 1001 Lausanne

EXPOSITION PERMANENTE DE LA CONSTRUCTION

Place de la Gare 12
Lausanne

Toujours les nouveautés de la construction